



Midi Pyrénées- région d'Europe

Population : 2,9 millions habitants
PIB ppa : 76 610 millions d'euros (2007 INSEE)
PIB ppa/hab : 27 419 millions d'euros (2007 INSEE)
budget régional : 1,194 milliards d'euros (2012)

<http://www.europe-en-midipyrenees.eu/>

La région Midi-Pyrénées est située au coeur du grand ouest européen. C'est la 14ème plus grande région de l'Union européenne. Elle est même plus vaste que 8 états membres. Ses liens avec l'Europe sont très étroits.

Midi-Pyrénées a bénéficié de plus de 1,4 milliard d'euros de fonds européens pour la période 2000-



2006 et devrait percevoir une enveloppe équivalente sur la période 2007-2013. Ces fonds sont principalement destinés à soutenir et développer l'activité des territoires ruraux et urbains.

D'autre part, la législation et la réglementation européennes encadrent de manière croissante l'activité de Midi-Pyrénées comme de l'ensemble des collectivités territoriales.

L'Union européenne représente la moitié des exportations régionales. Les plus gros pays clients, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, sont également les plus importants fournisseurs de Midi-Pyrénées.

Pour se donner les meilleures chances et renforcer son poids, Midi-Pyrénées, avec le Languedoc-Roussillon, s'est rapprochée de la Catalogne, de l'Aragon et des Baléares. Cette Eurorégion Pyrénées-Méditerranée parle depuis 2004 d'une même voix, au nom des 13 millions de citoyens qu'elle représente.

La région s'est également associée aux conseils généraux et à la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse pour assurer sa présence continue à Bruxelles. Les exemples sont nombreux des grands projets européens auxquels la région participe. Midi-Pyrénées est activement associée au succès d'Airbus et impliquée dans la mise en place de Galileo, le système européen de navigation par satellite.

Midi-Pyrénées en Europe

L'Europe compte 254 régions.

Midi-Pyrénées, région française métropolitaine la plus étendue, est aussi la 14e plus grande région de l'Union européenne à 25.

Elle est notamment plus vaste que 8 Etats membres de l'Union européenne : Danemark, Belgique,

Pays-Bas, Slovaquie, Estonie, Chypre, Luxembourg, Malte.

Mais avec 2 862 707 habitants, elle ne représente que 0,57 % de la population de l'Union.

L'Europe, un acteur majeur en Midi-Pyrénées

L'Europe est un acteur majeur du développement du territoire régional :

- d'une part, pour la période 2000-2006, Midi-Pyrénées bénéficie de plus de 1,4 milliards d'euros de fonds européens au travers de la Politique Agricole Commune et des fonds structurels pour soutenir directement l'activité, l'emploi et le développement de ses territoires ruraux et urbains ; la Région est un des acteurs principaux, aux côtés de l'Etat, de la mise en œuvre en Midi-Pyrénées de ces politiques ;
- et d'autre part, la législation et la réglementation européennes encadrent de manière accrue l'activité des collectivités territoriales et des acteurs publics (encadrement des aides en matière économique, normes environnementales, marchés publics, ouverture à la concurrence de certains services économiques d'intérêt général...). Parallèlement, les collectivités territoriales régionales occupent une place croissante dans la mise en œuvre des politiques communautaires.

Elles sont, dans ce cadre, soumises à des responsabilités et à des contraintes accrues.

C'est pourquoi la Région Midi-Pyrénées entend être un partenaire exigeant de l'Etat et des institutions communautaires et contribuer pour 2007-2013 à l'orientation et à la définition des politiques communautaires au nom de la décentralisation et de la subsidiarité, tout comme à leur mise en œuvre au plus près des territoires.

L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée : un espace de coopération privilégiée au sein du Sud-ouest européen

Afin de renforcer sa visibilité et son action en Europe, la Région Midi-Pyrénées, avec Languedoc-Roussillon, a voulu se rapprocher des régions espagnoles de la Catalogne, de l'Aragon et des Baléares au sein de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, créée le 29 octobre 2004.

Cette « eurorégion », unie par des préoccupations et des priorités partagées, forme un arc Pyrénées-Méditerranée incontournable en Europe, fort de plus de 13 millions de citoyens, destiné à parler le plus souvent d'une même voix auprès des institutions communautaires, à envisager l'avenir ensemble, et à trouver des solutions communes aux enjeux de développement.

Etre présent à Bruxelles

Afin d'affirmer une présence continue auprès des institutions communautaires, la Région Midi-Pyrénées s'est associée avec les Conseils Généraux et la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse au sein de l'association Midi-Pyrénées-Europe pour créer un bureau de représentation permanente à Bruxelles.

Les fonds structurels européens

Le Fonds Social Européen (FSE) et le Fonds Européen de Développement Economique (FEDER) sont des fonds structurels de l'Union européenne qui lui permettent de mettre en œuvre sa Politique de Cohésion Economique et Sociale (PCES), deuxième politique après la Politique Agricole Commune (PAC).

Objectifs

Leur objectif est de promouvoir un développement harmonieux du territoire européen et vise en particulier à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions. Ces fonds sont alimentés par les contributions des états membres au budget de l'Union et redistribués en vertu du principe communautaire de solidarité financière.

En matière de formation professionnelle et d'apprentissage, le FEDER intervient pour soutenir des dépenses d'investissement, tandis que le FSE cofinance des dépenses liées à la mise en place de projets ou au fonctionnement de dispositifs.

Priorités transversales

Quel que soit le programme, le FSE privilégie les actions visant à promouvoir :

- l'égalité des chances,
- l'égalité femmes-hommes,
- le vieillissement actif,
- l'intégration des personnes handicapées,
- le développement durable,
- l'innovation.

<http://www.midipyrenees.fr/L-Europe-s-engage>



L'euro région : <http://www.euroregio.eu/>

ou

<http://www.midipyrenees.fr/L-Euroregion>